

**FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE
COMITE DE GUYENNE
10, rue de la Tour de Veyrines - 33700 MERIGNAC
Association régie par la loi du 1er juillet 1901.**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 20 octobre 2023**

L'an 2023, le 20 octobre, à 10 heures 20,
Le bureau exécutif, les membres de la CRED, les membres
catégoriels, du Comité du Guyenne, Association loi 1901, les Présidents
des clubs affiliés, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 10
rue de la Tour de Veyrine à Mérignac, sur convocation faite par le
Président du Comité, Jean-Luc Palmieri.

Chaque membre du bureau a été convoqué, pour cette assemblée, par
courrier électronique en date du 25 octobre 2022.

Sont présents :

Bureau Exécutif :

Jean-Luc Palmieri	Président
Janick Boulard	1ere vice Présidente
Pascale Cordonnier	Secrétaire Générale
Gilles Cassy	Trésorier
Jacques Arditi	Vice Président des compétitions
Loic Vollet	Vice Président Littoral

Membres de la CRED :

Monique Juste	Présidente
Bénédicte Pietrapiana	membre
Edouard Guignard	membre

Membres Catégoriels :

Daniel Daniaud	Arbitre fédéral
Bénédicte Pietrapiana	Joueuse de haut niveau
Lionel Bulteau	Représentant des licenciés

Le Comité de Guyenne compte 43 clubs pour 2683 licenciés au 30 juin 2023.

**Présidents des clubs présents ou représentés : 22 clubs
représentants 2004 licenciés au 30 juin 2023.**

Blaye	36 licenciés
Esprit des lois	173 licenciés
Camblanes	15 licenciés
Pyla sur Mer	164 licenciés
Gradignan	234 licenciés
Le Haillan	32 licenciés
Lege Cap Ferret	101 licenciés
BC Bordeaux St Augustin	30 licenciés
Gujan Mestras	71 licenciés
Le Bouscat	118 licenciés
BCMPE	335 licenciés
Haut de Garonne	29 licenciés
Ludothèque Cestas	62 licenciés
Trèfle Andernosien	155 licenciés
Gradignan	216 licenciés
Le Haillan St Médard	36 licenciés
Soulac sur Mer	51 licenciés
Lacanau	14 licenciés
Biscarrosse	77 licenciés
Talence	20 licenciés
Arès	15 licenciés
Bruges	99 licenciés
Bergerac	79 licenciés
Blanquefort	42 licenciés
Le Bouscat	170 licenciés

Le quorum étant atteint, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10 heures 10 minutes.

L'assemblée est présidée par Jean-Luc Palmieri, Président du Comité. Le Président de la Fédération Française de Bridge, Franck Rihem, fait l'honneur au Comité d'être présent à cette Assemblée Générale.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre de jour suivant :

Proposition modification des statuts, concernant l'intégration d'un trésorier adjoint et la suppression du responsable de la Maison du Bridge.

Ratification du Procès Verbal de l' AG du 5 novembre 2022-

Ratification du Procès Verbal de l'AGO du 5 novembre 2022-

Rapport moral du Président -

Rapport financier exercice du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023-

Affectation du résultat de l'exercice du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023-

Budget prévisionnel du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024-

Questions diverses-

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités-

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'Assemblée :

Une copie du courrier électronique de convocation adressé à chaque membre, la feuille de présence, les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2023, le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Deux scrutateurs pour cette séance : Madame Jaggli et Monsieur Buisson.

✓RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

- Chères Présidentes, chers Présidents, chers amis,
- Après vous avoir remercié de votre participation, clubs et licenciés qui sont présents ou représentés, je voudrais remercier notre Président de la Fédération Franck Riehm qui nous fait le plaisir d'être parmi nous.
-
- Je voudrais tant vous exprimer le soulagement d'avoir enfin vécu une saison sans restriction sanitaire, et exprimer l'espoir qui est le mien de voir notre activité reprendre son développement.
-
- Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous de nouveaux présidents Mr AUSSEL Patrick BCMPE, ENSENAT Annie BC Gradignan, Guy Bernard BC Villeneuve sur Lot, Linares Gabrielle BC Le Plan Médoc
-
- Nous avons malheureusement aussi la douleur d'avoir perdu quelques-uns de nos membres parmi lesquels je citerais : - Anne Dumortier, Présidente de notre Comité de 2014 à 2021.

-
- Deux clubs ont cessé leur activité (BC Ambares, BC Fronsadais) mais deux nouveaux clubs ont demandé leur d'affiliation.
-
- Sur le plan des licenciés, nous avons amorcé une légère remontée, le nombre de licences (hors jeunes) a progressé de de 6,47%, nous avons réalisé un meilleur score que la moyenne des comités. Nous avons récupéré 182 nouvelles licences en 2022/2023. Cette progression nous a permis de stabiliser notre effectif à 2683 licenciés (+169) bien loin des 3000 de la saison 2018-2019.
- La moyenne d'âge de nos licenciés est de 74 ans, + 2 ans par rapport 2019.
-
- Nous devons nous structurer pour convaincre de nouveaux joueurs à nous rejoindre.
- Fort de ce constat avec l'aide de la fédération nous avons mis en place un réseau de délégués développement club, 19 délégués à ce jour qui représentent 16 Clubs sur 42 en Guyenne.
- Nous espérons qu'il y ait plus de retombées prochainement !
-
- Une réunion avec Jean-Pierre Garnier est d'ailleurs prévue ici-même le 7 novembre et nous invitons les Clubs qui n'ont pas de délégué à nous envoyer un représentant de leur Club afin d'être au courant des actions menées par la FFB.
- L'objectif de développement est fixé à 10%, donc pour nous 260 nouveaux licenciés.
- Ce chiffre de 10% n'a pas été choisi par hasard car le taux de perte de licencié toutes causes confondues est de 8%.
- La fédération nous a mis à disposition des outils pour atteindre cet objectif.
- **Les actions en cours**
- Les actions lancées depuis septembre (forums, distribution de flyers...) ont déjà rapporté plus de 50 nouveaux élèves licenciés (54).
- Plusieurs clubs ont déjà contacté leur municipalité afin de mettre en place un partenariat.
- Le comité vous a proposé l'organisation de journées découvertes dans chaque club.
- Pour favoriser la reprise de licence des joueurs qui ont abandonné suite à la pandémie, la FFB offre la licence en cas d'interruption depuis trois saisons.

- Le comité a contacté par mail les joueurs concernés.
- Une de mes satisfactions de la dernière saison concerne le Bridge scolaire.
 - Sous l'impulsion du Duo composé de Bernard Héraud et Christelle Gendraud, nous avons formé 10 initiateurs et ce nombre est en forte augmentation en ce début de saison avec 3 sessions de formation et 25 initiateurs formés.
 - Grâce à ces initiateurs nous avons licencié une centaine de scolaires mention spéciale à Mr et Mme Vesseron qui ont initié 39, nous avons donc organisé une sélection scolaire et envoyé 4 paires scolaire 1 et 2 paires cadet au championnat de France à Strasbourg.
- Deux paires de première année se sont distinguées à Strasbourg en terminant 7eme et 12eme sur 96 paires.
 - Grâce à Jacques Olivier Allègre dans le cadre de la semaine des mathématiques nous avons sensibilisé 17 Professeurs aux bénéfices du bridge pour les mathématiques.
 - Un chantier reste à démarrer l'enseignement du Bridge en milieu universitaire.
- Coté compétitions, nous avons enregistré une reprise significative sans toutefois retrouver le niveau de 2018 2019.
 - La catégorie qui reste la plus impactée reste l'excellence. L'organisation des challenges Promotion a permis de d'augmenter fortement la participation des joueurs de cette catégorie.
 - A souligner les belles performances en Finale nationale interclub D5 de l'équipe Saunier de Gujan-Mestras qui remporte la médaille de bronze et en D1 l'équipe Fleury de Gradignan qui termine 4eme au pied du podium.
- Nous constatons remontée de la participation aux tournois de régularité de l'ordre de 7% sur les trois premiers mois de la saison ce qui est une bonne nouvelle.
- En ce qui concerne les Finances nous enregistrons un exercice légèrement négatif, nous avons dû faire face à la hausse du prix de l'énergie (+300%) qui a impacté la moitié de la saison.
 - Nous avons engagé pour cette saison des travaux de changement du système de chauffage de la maison du Bridge pour une somme de 105.000 euros financés par un prêt sur 15 ans auprès du crédit mutuel.
 - Cela nous a amené à augmenter la part comité de la licence de 6 euros.

- Nous avons décidé pour cette saison de ne pas répercuter l'augmentation des droits d'inscription décidée par la FFB.
- Merci de m'avoir écouté, je suis à la disposition des présidents présents pour répondre à leurs questions.

✓RAPPORT FINANCIER

Le total des produits s'élèvent à	270.313 €
Le total des charges s'élèvent à	273.944 €
Soit un déficit de	3.631 €

On notera un nouveau prêt de 105.000 euros amortissable sur 15 ans, avec un maintien de parts sociales en garantie de l'ordre de 50.000 euros.

Les faits marquants :

Hausse de l'électricité de 28.599 euros
Frais de personnel
Accroissement des recettes compétitions

• BUDGET PREVISIONNEL

Le prévisionnel est :
284.767 euros en produits
281.335 euros en charges
3.432 euros en résultat

Accroissement des licenciés
Accroissement du prix de la licence
Cash flow de 26.692 (dotations aux amortissements plus le résultat net)

Le Président déclare la discussion ouverte.

Certains participants en interclubs sont descendus suivant les indices de compétitions et cherchent à se retrouver dans leur anciennes catégories, Jacques Arditi précise qu'il y a un Règlement National des

Compétitions le RNC, que l'on peut le consulter et que l'on doit respecter le règlement. Ils souhaitent également revoir les joueurs de Gascogne qui désertent Mérignac, évidemment la route est longue, il faut envisager des solutions pour résoudre ce problème.

Le Président de la Fédération Française de Bridge prend la parole et soutient les propos de Jean-Luc Palmieri quant au développement du bridge, le souhait d'initier des jeunes qui seront notre relève. La FFB a beaucoup investi sur le développement près de 1M d'euros par an. La FFB fait une perte en cash de 4 à 500.000 euros. La baisse des charges est importante. Le siège de Saint-Cloud doit être vendu pour reprendre en location un immeuble en plein cœur de Paris afin d'être plus visible. Un audit sur le fonctionnement de la FFB est en cours par le Président du Comité d'Anjou par souci d'entière transparence.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

✓PREMIERE RESOLUTION RATIFICATION DU PROCES
VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2022. Cette
résolution est adoptée à l'unanimité

✓DEUXIEME RESOLUTION RATIFICATION DU PROCES
VERBAL DE L'AGE DU 5 NOVEMBRE 2022. Cette
résolution est adoptée à l'unanimité

✓

✓TROISIEME RESOLUTION RAPPORT MORAL DU
PRESIDENT
1 voix contre (club Arès 15 voix). Cette résolution est adoptée.

✓QUATRIEME RESOLUTION RAPPORT FINANCIER
1 abstention (club Arès 15 voix). L'assemblée approuve les comptes annuels de l'exercice clos du 30 juin 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes. En conséquence, elle donne au Bureau Exécutif quitus de sa gestion pour l'exercice clos du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023. Cette résolution est adoptée.

✓CINQUIEME RESOLUTION AFFECTION DU DEFICIT
L'assemblée approuve la proposition de la Présidence et décide

d'affecter le déficit de l'exercice clos du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023 s'élevant à TROIS MILLE SIX CENT TRENTE ET UN EUROS de la manière suivante, en totalité au compte « autres réserves ». Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

✓SIXIEME RESOLUTION BUDGET PREVISIONNEL

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

✓SEPTIEME RESOLUTION POUVOIR

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée,
La séance est levée à 12 heures 14 minutes.

La Secrétaire Générale,
Pascale Cordonnier

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Le Président
Jean-Luc Palmieri

La 1ère Vice Présidente
Janick Boulard

La Secrétaire Générale
Pascale Cordonnier

Le Trésorier
Gilles Cassy

Le Vice Président des Compétitions
Jacques Arditi

Vice Président Littoral
Loic Vollet